



QUESTIONNAIRE BUILDING

Ce document est à compléter par le preneur d'assurance, le syndic ou le président du Conseil de Gérance.

Courtier

Nom.....numéro..
.....
Personne de contact
référence.....

Contrat

Prise d'effetNuméro de
contrat.....échéance.....

Preneur d'assurance Co-proprétaire – Propriétaire unique

Nom.....
.....
Adresse.....
numéro..... boîte
Code postal.....Commune
.....

La résidence

Nom.....
.....
Adresse.....
numéro..... boîte
Code postal.....Commune
.....
Nom et adresse de l'entrepreneur
.....

Le Syndique

Nom.....
.....
Adresse.....
numéro..... boîte
Code postal.....Commune
.....

Les antécédents

Un autre assureur a-t-il déjà refusé, résilié ou annulé cette assurance ?oui
non

Si oui, par
 qui.....

et
 raisons.....

Le risque a-t-il subi des sinistres au cours des cinq dernières années ?.....oui
non

Si oui, combien de
 sinistres.....

pour quelles garanties

et pour quels montants
 totaux.....

_ Merci de joindre la statistique sinistre détaillée et officielle des 5 dernières années.

Usage du bâtiment

Habitation% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

Bureaux.....% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

Commerce.....% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

Horeca% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

Non-aménagé.....% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

Non-utilisées.....% de la superficie, et
EUR de capital à assurer

100 ...% de la superficie, etEUR CAPITAL TOTAL

Nombre de propriétaires/locataires en %.....% propriétaires % locataires

Nombre
 d'appartements.....appartements

Nombre de niveaux aménagés (y compris le rez)
 niveaux

Nombre de niveaux non aménagés (caves, réserves,
 parkings)..... niveaux

Dont nombre de niveaux sous le niveau de l'accès principal au rez
 niveaux

Hauteur totale du rez au toit (sans le toit à versants, ni locaux techniques sur
 toit).....mètres

Total de la superficie construite au sol (hors annexes, garages et remises)
m²

La construction	
Bâtiment en construction.....ouinon
Si oui, la réception provisoire	
a-t-elle eu lieu ?totalemntpartiellemnt pas encore
Année de construction (voir le Syndic pour le P.V. de réception définitive des communs)	
Cette réception date de	< 4 ans < 9 ans < 25 ans _ 25 ans
Implantation	4 façades 3 façades 2 façades entre mitoyens
Colonnes et poutres	Béton Métal Ossature mixte
Murs porteurs	Blocs de béton Briques Murs porteurs mixtes
Planchers entre niveaux	Béton Hourdis Mixte, bois ou autres
Escaliers intérieurs	Béton Métal Mixte, bois ou autres
Façade en Béton, ciment, briques Verre, alu, acier Pierre naturelle, bois ou autres	
Murs rideaux [façades et/ou pignons constitués de panneaux non porteurs]ouinon
Bardages.....ouinon

Unité de chauffage Individuelles par appartement Chauffage collectif
Si collective, la chaufferie est en cave en toiture en annexe, ou autres
Appareils de chauffe Par le sol Foyers Convecteurs, radiateurs
Circuit de chauffe Eau chaude Air chaud Pas de circuit de chauffe
Combustible Mazout Gaz Electricité ou autre

Contrat d'entretien avec le constructeurouinon
Contrôles par un organisme agréé.....ouinon
Nombre d'ascenseurs	
.....
ascenseurs	
Année(s) de construction.....
.....	
Tableaux électriques équipés de différentiels automatiquesouinon
Détection de fumées.....ouinon
Si oui, par.....	détecteurs indépendantscentrale

Protection Juridique après Incendie Building	oui non
RC de l'association des copropriétaires	oui non

Je déclare que ce document a été complété de bonne foi et à ma meilleure connaissance, et qu'il est conforme à la réalité. Cette proposition n'engage ni vous-même, ni la Compagnie à conclure le contrat. Toutefois la Compagnie s'oblige à conclure celui-ci si dans les trente jours de la réception de la proposition, nous ne vous avons pas signifié notre refus d'assurer ou de subordonner l'assurance à une demande d'enquête ou d'expertise des biens à assurer. Les questions posées dans cette proposition ainsi que celles que la Compagnie pourrait vous poser d'une façon plus spécifique, sont indispensables à la souscription du contrat. Si vous y répondez correctement et de bonne foi, la Compagnie considérera que vous avez rempli vos obligations de déclaration exacte du risque. A défaut, les prescriptions de la loi du 25-06-92 seront applicables.

Avertissement : Toute escroquerie ou tentative d'escroquerie envers l'entreprise d'assurances entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fait également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code Pénal. La compagnie pourra, le cas échéant, communiquer au GIE Datassur des données à caractère personnel pertinentes dans le cadre exclusif de l'appréciation



des risques et de la gestion des contrats et des sinistres y relatifs. L'assuré donne par la présente son consentement à la communication des données à Datassur. Toute personne justifiant de son identité a le droit d'obtenir communication et, le cas échéant, rectification des données la concernant auprès de Datassur. Pour exercer ce droit, la personne concernée adresse une demande datée et signée accompagnée d'une copie de sa carte d'identité à l'adresse suivante : Datassur, 29 Square de Meeûs à 1040 Bruxelles. Les dispositions relatives à la loi sur la protection de la vie privée sont applicables à ce contrat.

Fait à , le Signature du preneur
d'assurance,

1. Informations au preneur d'assurance

A. Quant à la protection de votre vie privée

Bracht, Deckers & Mackelbert S.A. (ci-après : BDM) considère que la protection de votre vie privée est essentielle. Conformément au règlement général sur la protection des données (en abrégé : RGPD ou — en anglais — GDPR), BDM prend diverses mesures, qui sont décrites en détail dans la [notification publique de confidentialité sur le site Web de BDM](http://www.bdmantwerp.be/privacy) (www.bdmantwerp.be/privacy). Cette notification énonce également vos droits et obligations à l'égard de vos données à caractère personnel traitées par BDM ou par son intermédiaire. Sur simple demande, vous pouvez obtenir de votre courtier en assurances une copie écrite de cette notification en matière de confidentialité.

BDM désire avant tout souligner les éléments clés suivants :

- Sous certaines conditions (notamment : dans la mesure où BDM peut tracer vos données à caractère personnel et pour autant que BDM ne peut pas faire valoir des intérêts supérieurs), vous avez droit à l'information (consultez à cet effet la notification en matière de confidentialité sur le site internet de BDM), l'accès, la rectification, l'effacement, la limitation du traitement, l'opposition et la portabilité de vos données à caractère personnel.
- En ce qui concerne l'exercice de vos droits, veuillez-vous adresser de préférence par courriel au délégué à la protection des données : B.D.M, à l'attention du délégué à la protection des données, Entrepotkaai 5, 2000 Antwerpen, Tél. +32 3 242 09 36, e-mail : privacy@bdmantwerp.be
- Vous pouvez adresser vos éventuelles réclamations en matière de confidentialité au délégué à la protection des données mentionné. En outre, vous avez toujours le droit de déposer plainte auprès d'une autorité de contrôle. L'autorité de contrôle pour la Belgique est la Commission de la protection de la vie privée, Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles (<https://www.privacycommission.be/fr>).

B. En ce qui concerne les contrats d'assurance que vous souscrivez avec BDM

- Sur simple demande, vous pouvez obtenir auprès de votre courtier un exemplaire écrit des conditions générales des contrats d'assurance que vous souscrivez avec BDM. En outre, vous pourrez consulter ces conditions générales en ligne sur <https://www.bdmantwerp.be/fr/downloads>.
- Si vous avez des réclamations se rapportant à (la réalisation ou l'exécution de) ces contrats d'assurance, veuillez vous adresser à notre service de réclamation, Entrepotkaai 5, 2000 Antwerpen, tél. +32 3 242 09 36, e-mail: complaints@bdmantwerp.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction ou souhaitez l'intervention immédiate du Service de médiation des assurances, vous pouvez déposer plainte de plusieurs façons: moyennant un [formulaire internet](#), par courriel adressé à info@ombudsman.as, par fax au +32 (2) 547 59 75 ou par lettre ordinaire au Médiateur des Assurances, Square de Meeûs 35 à 1000 Bruxelles.
- Nous vous prions de prendre connaissance de notre politique de conflit d'intérêts et de notre politique relative aux indemnités. Sur simple demande, vous pourrez en obtenir un exemplaire écrit auprès de votre courtier. En outre, ces documents sont consultables sur <https://www.bdmantwerp.be/fr/downloads>.



2. Déclarations du preneur d'assurance

- Je déclare que les informations (y compris mes données personnelles générales et médicales) que j'ai fournies (ou que je fournirai) à BDM sont exactes, complètes, pertinentes et non excessives (ou le seront).
- J'autorise BDM à traiter ces informations (y compris mes données personnelles générales et médicales) afin de souscrire et exécuter mon/mes contrat(s) d'assurance.
- Je consens à ce que le traitement des données à caractère personnel relatives à ma santé ou celle de la personne que je représente s'effectue en dehors de la responsabilité d'un professionnel des soins de santé.
- Le cas échéant, je consens, au nom de la personne que je représente, à un examen médical éventuel, dans la mesure où celui-ci est exigé pour mon contrat d'assurance.
- Je m'engage à communiquer à BDM, par écrit ou par courriel, toute modification relative aux informations fournies intervenant avant l'émission de la police. En outre, je m'engage à communiquer à BDM, par écrit ou par courriel, toute modification relative aux informations fournies intervenant pendant la durée de la police.
- Je déclare être au courant que l'omission ou l'inexactitude intentionnelle dans la communication d'informations, induisant BDM en erreur sur les éléments d'appréciation du risque, entraîne la nullité du contrat d'assurance.
- Je réalise en outre que toute escroquerie ou tentative d'escroquerie de BDM ou des assureurs pool ou coassureurs concernés dans le contrat d'assurance par le biais de BDM entraîne non seulement la résiliation du contrat d'assurance, mais fera également l'objet de poursuites pénales sur la base de l'article 496 du Code pénal.
- J'autorise BDM et les assureurs pool et coassureurs représentés par BDM de communiquer mes données à caractère personnel aux destinataires précités des données à caractère personnel, comme décrit plus en détail dans la notification publique en matière de confidentialité de BDM.
- Je confirme avoir reçu une copie certifiée conforme de ce formulaire d'autorisation ainsi qu'un exemplaire des conditions générales et particulières applicables de mon/mes contrat(s) d'assurance. Je déclare en accepter le contenu et l'application.

En cochant la case suivante, je déclare que j'ai lu les informations et déclarations énoncées ci-dessus et que je les accepte :	<input type="checkbox"/>
En outre, j'autorise BDM à utiliser l'adresse d'e-mail que j'ai indiquée ci-dessous pour toutes les communications à effectuer entre BDM et moi-même concernant mon/mes contrat(s) d'assurance avec BDM :	<input type="checkbox"/>

Données du preneur d'assurance :

Nom et prénom :	
Adresse :	
Adresse électronique :	
Fait à	le...
Signature ¹	

¹ Si le preneur d'assurance ne peut pas signer lui-même, veuillez en mentionner les raisons + le nom et la qualité du signataire.